

POLITIQUE FÉDÉRALE

La date limite du remboursement du CUEC fait réagir le BQ





André Léonard
janvier 19, 2024

Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet et la députée de Laurentides-Labelle, Marie-Hélène Gaudreau ont réagi alors que la date limite du remboursement sans graves pénalités du Compte d'urgence pour les entreprises du Canada (CUEC), est arrivée.

« Dans Laurentides-Labelle, ce sont des centaines d'entreprises qui ont bénéficié de l'aide. Aujourd'hui, ces entrepreneurs, ceux qui tiennent nos villes et nos villages, ceux qui développer notre économie, ceux qui veulent créer et maintenir l'attractivité de Laurentides-Labelle ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête.

C'est absolument incompréhensible que le fédéral s'entête à ne pas voir l'effet dévastateur que ça va avoir sur l'entrepreneuriat, sur le développement économique, sur la confiance et la volonté des gens de créer des entreprises. C'est vraiment du mépris envers les communautés des régions. » d'ajouter la députée de Laurentides-Labelle.

Extrait : Marie-Hélène Gaudreau

00:00

00:00